

## **Les préjudices subis par le maître d'ouvrage et ou par l'entreprise: Quel mode d'évaluation ?**

Tout contrat à caractère commercial est entaché de litiges, et il arrive très souvent qu'un litige ou un début de litige prenne naissance lors de la réalisation d'un projet et que l'une des deux parties soit lésée:

- ou le Maître d'ouvrage par le fait de l'entreprise
- ou
- Entreprise par le fait du maître d'ouvrage

Et de ce fait subisse un ou plusieurs préjudices d'ordre matériel ou moral.

Or les origines de ces litiges sont multiples, et sont fonction de plusieurs paramètres dont on peut citer quelques exemples:

- Mauvaise organisation du chantier;
- Marché mal rédigé;
- Entreprise incompétente;
- Personnel de suivi incompétent;
- Clauses du marché draconiennes, incompressibles et non précises;
- Problèmes de financement du projet;
- Changement brusque de la nature du projet;
- Législation obsolète;
- Dépassement des travaux prévus dans le marché;
- Etc. ....

Le but du thème; qui sera présenté par trois parties: le maître d'ouvrage, l'entreprise et le juriste ou magistrat; est de permettre aux parties; prenant part d'une façon directe ou indirecte dans ces litiges; d'exprimer leur point de vue sur les méthodes d'évaluation de ces préjudices et d'étayer leurs opinions.

La discussion de ces préoccupations menée aussi bien:

- Par le maître d'ouvrage en tant que donneur d'ordre;
- Par l'entreprise entant qu'exécutante des travaux;
- Par le magistrat entant que partie juriste tierce et neutre;

aura pour but d'établir une meilleure compréhension des opinions de ces différents acteurs et d'éclaircir aussi les limites de responsabilité des uns et des autres et de conclure enfin des contrats de partenariat équitable.

Dans l'intérêt des différentes parties de réussir le projet dans les meilleures conditions possibles, ces dialogues établis entre l'entreprise et le maître d'ouvrage pourront certainement aider à contribuer à prévenir très tôt ces litiges et de les contenir à temps.

Le président du conseil d'administration de la société SINTRAM  
BENHAMANE Elmouloudi